



MUNICIPALITÉ
DE *Saint-Valère*

POLITIQUES SOCIALES

AMIE DES AÎNÉS ET DES FAMILLES



2019-2021

SAINT-VALÈRE

Table des matières

Mot du maire.....	04
Mot de élu responsable des questions relatives aux aînés.....	05
Mot du comité organisateur et présentation de son mandat	06
Présentation de la municipalité	07
La mission, les objectifs et principes directeurs.....	12
Définitions des aînés et des familles.....	13
Plan d'action 2019-2021	14
Remerciements	17

Mot du maire

Au nom de tous les élus de la municipalité, c'est un honneur de vous présenter la nouvelle politique familiale 2019 de Saint-Valère ainsi que son plan d'action. Le conseil, partie prenante et essentielle au développement sain d'une municipalité, est très conscient que la conception d'une telle politique demande énormément de gestion et de planification effectuées par l'entremise de nombreux tiers.

Le but principal de ce document est de consolider et refléter les résultats accumulés lors du sondage et de l'atelier de travail créés particulièrement pour cette fin à l'automne 2018. Par cette démarche, nous aurons une meilleure compréhension du désir de nos citoyens et citoyennes. Particulièrement en ce qui a trait aux nombreuses actions et priorités reflétant spécifiquement la volonté des citoyens et citoyennes.

Cependant, une politique n'est rien de plus qu'un simple morceau de papier sans la volonté du conseil municipal et d'une implication démontrée par une communauté. Donc, prenez le temps de prendre connaissance du contenu de ce document et joignez-vous à nous afin de revitaliser notre municipalité et d'en faire un endroit invitant, accueillant et audacieux.

En terminant, j'aimerais personnellement remercier le comité de la politique familiale, l'élu responsable ainsi que tous les Valériens et Valériennes qui ont participé de près ou de loin à ce précieux document. Je souhaite que cette initiative reçoive une attention particulière et un maximum d'appui du milieu municipal qui aura un impact directement proportionnel sur son succès.



Marc Plante, maire
Municipalité Saint-Valère

Mot de l'élu

responsable des questions relatives aux aînés

Le renouvellement de notre politique sociale, incluant notre reconnaissance à titre de Municipalité amie des aînés (MADA), a interpellé plusieurs intervenants de notre municipalité. Dans le cadre d'un processus bien établi, la contribution des membres du comité responsable a enrichi notre réflexion, nous transportant vers l'adoption d'un plan d'action triennal qui contribuera à soutenir le développement de notre municipalité.

L'un des points marquants des derniers mois a été la tenue de la consultation publique à l'automne 2018. Grâce à la participation de plus d'une soixantaine de citoyens et citoyennes, cette réflexion nous a donné les grands axes d'actions qui vont guider les décisions du conseil municipal au cours des prochaines années. Cette rencontre s'est déroulée dans l'harmonie et la bonne humeur. Spontanément, les participants ont abordé les vrais enjeux touchant nos familles et nos aînés en tenant compte de notre réalité municipale.

Cette démarche, appuyée par la volonté de tous et toutes d'améliorer la qualité de vie des Valériens et Valériennes, a représenté pour moi une expérience vivifiante. Je souhaite, que tout comme moi, la réalisation des actions prévues pour la période 2019-2021 contribuera à vous rendre encore plus fiers d'être des résidents de Saint-Valère.



Éric Morissette
Municipalité Saint-Valère

Mot du comité

organisateur et présentation de son mandat

Le 11 septembre 2017, le conseil municipal adoptait unanimement une résolution à l'effet de prendre part à la démarche collective issue de la MRC d'Arthabaska afin de renouveler sa politique Municipalité amie des aînés (MADA) et adopter un nouveau plan d'action triennal qui soutiendrait la solidarité entre ses citoyens de tous les âges.

Un comité est ensuite mis en place en collaboration avec Mme Myriam Gosselin, coordonnatrice en sports et vie communautaire. Il est composé de M. Éric Morissette, membre du conseil municipal, et de citoyens représentant les différents groupes d'âge. Ce groupe de travail est soutenu par un agent de développement des communautés de la MRC ainsi qu'une représentante du Carrefour action municipale et famille (CAMF), organisme mandaté par le gouvernement pour soutenir les municipalités.

Le mandat du comité consiste à élaborer les politiques sociales de la municipalité après avoir consulté la population. Il doit proposer un plan d'action attaché à un calendrier de réalisation. Les politiques sociales se définissent comme des actions concrètes visant à soutenir la qualité de vie des aînés, des familles et des enfants notamment par l'obtention de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE).

Ainsi, après quelques rencontres tenues entre juillet 2018 et avril 2019, après avoir sondé les citoyens en septembre et réalisé une consultation publique le 28 octobre 2018, le comité responsable est fier de présenter la nouvelle édition des politiques sociales de la Municipalité de Saint-Valère.



De gauche à droite, Geneviève Payette, Gaston Vigneault, Éric Morissette, Guylaine St-Hilaire et Noël Bélanger.
Absentes : Sylvie Tremblay et Maxim Normand.

Présentation

de la municipalité

Des Acadiens, en provenance de la Municipalité de Saint-Grégoire, s'établissent en 1835 sur un territoire qui deviendra en 1860 la paroisse de Saint-Valère-de-Bulstrode. La municipalité porte ce nom en référence à M. Valère Guillet, député du comté de Saint-Maurice de 1830 à 1836 et commissaire pour l'érection des paroisses de 1840 à 1878.

Aujourd'hui, Saint-Valère couvre une superficie de 108 kilomètres carrés. On y retrouve l'un des plus grands territoires agricoles de la MRC d'Arthabaska. Le relief plat est caractéristique de la vallée du Saint-Laurent. À partir du réservoir Beudet, le territoire de Saint-Valère est sillonné par la rivière Bulstrode.

Actuellement, sur le territoire de la Municipalité de Saint-Valère, les principaux secteurs d'activités sont :

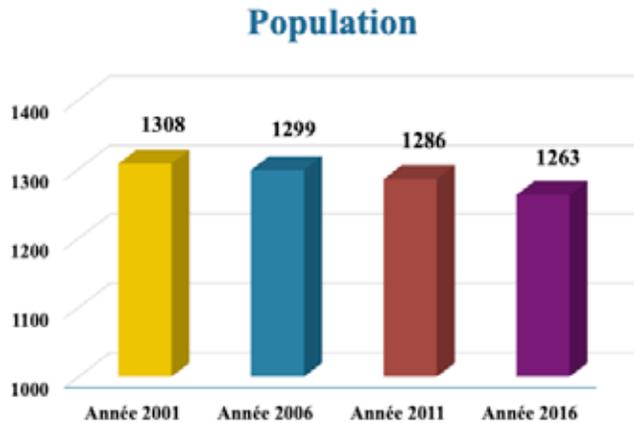
- **L'agriculture, soit la production laitière pour une majeure partie, les élevages de bœufs, de poules et de porcs;**
- **Les grandes cultures telles que l'exploitation de gazonnières, de tourbières, de cannebergières et d'érablières sans oublier la présence d'un kiosque maraîcher;**
- **Les commerces, notamment des salons de coiffure, des garages, des industries de fabrication de remorques, des compagnies de transport et un bureau poste;**
- **L'éducation avec la présence de l'école primaire Cœur-Immaculé.**

Ainsi, Saint-Valère démontre sa vitalité. Son développement futur passe par le fort sentiment d'appartenance de ses citoyens et citoyennes.

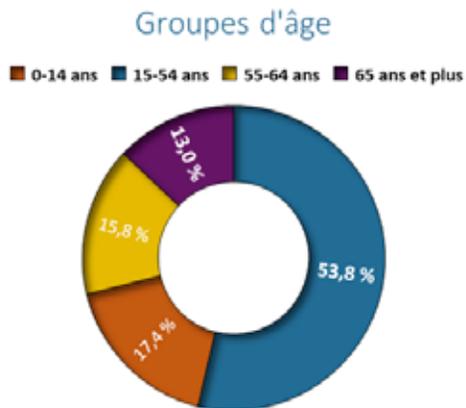
LA POPULATION

En 2016, la municipalité représentait 1 263 personnes. L'âge moyen des citoyens se situait à 39,9 ans. 53 % des personnes qui résident à cet endroit sont des hommes.

L'évolution démographique



LA RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES ÂGES



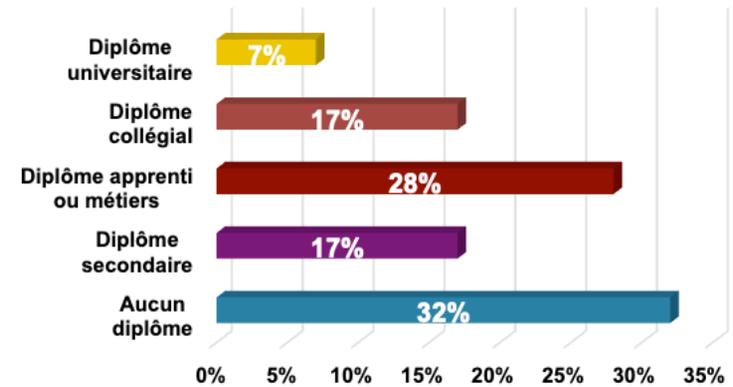
LES FAMILLES

Saint-Valère compte 375 familles et 51 % sont composées d'un enfant ou plus. Parmi celles-ci, 12,1 % sont monoparentales. En moyenne, on retrouve 2,5 personnes par ménage privé.

LA SCOLARITÉ

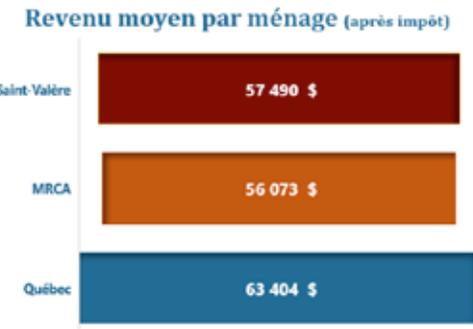
Alors que dans la MRC d'Arthabaska un citoyen sur quatre de 15 ans et plus ne détient aucun diplôme, 31,4 % des résidents de Saint-Valère se retrouvent dans cette situation.

Scolarité (citoyens de 15 ans et plus)



LES REVENUS

57 % des ménages de la municipalité pouvaient compter sur un revenu annuel après impôt supérieur à 50 000 \$ selon les données de Statistiques Canada pour l'année 2015. Chez les 65 ans et plus, 21 % des citoyens ont dû se contenter d'un faible revenu pour la même année.



LES EMPLOIS, LE TRAVAIL

14,4 % des citoyens de 15 ans et plus de Saint-Valère sont considérés comme des travailleurs autonomes. En 2015, 71,6 % des Valériens âgés de 15 ans et plus ont été actifs sur le marché du travail comparativement à 64 % des citoyens de la MRC d'Arthabaska.

Source des informations : Recensement 2016, Statistiques Canada



Les politiques sociales

LA MISSION

Les politiques sociales de la municipalité incitent l'ensemble des citoyens à s'intégrer dans la vie communautaire. Le conseil municipal désire contribuer à faire de Saint-Valère un milieu de vie adapté aux besoins de tous.

LES OBJECTIFS

- Développer en tout temps le « penser et agir aînés » et le « penser et agir familles »;
- Renforcer le sentiment d'appartenance;
- Accentuer l'entraide, la solidarité des citoyens;
- Valoriser la présence des aînés dans la communauté par des actions concrètes;
- Appuyer les parents dans leur mission et leur rôle respectif;
- Favoriser les échanges intergénérationnels;
- Encourager la présence des jeunes familles.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

- Nos aînés représentent une valeur ajoutée à notre communauté. Leur maintien à leur domicile est un enjeu qui nous interpelle;
- Être à l'écoute des familles est primordial. Elles sont au cœur de la vitalité municipale;
- Se préoccuper de la jeunesse, c'est les encourager à contribuer à l'essor de notre milieu de vie;
- Le conseil municipal s'engage à améliorer la qualité de vie des citoyens en prenant les moyens raisonnables pour y arriver.

Définitions

des aînés et des familles

La famille représente une communauté de personnes réunies par des liens communs. Dotée d'une personnalité juridique, la famille favorise le développement social, physique et affectif de ses membres.

La famille assure la transmission des valeurs individuelles et collectives, peu importe le modèle qu'elle représente. Elle est en constante évolution et est appelée à assurer la continuité de la communauté.

Pour leur part, nos aînés détiennent des trésors à partager par leur expérience, leur connaissance et la sagesse acquises avec le temps. Ils représentent nos racines de notre passé et transportent de grandes valeurs humaines. Ainsi, nos aînés inspirent notre quotidien.



Démarche

MADA et politique familiale – Saint-Valère

PLAN D'ACTION 2019-2021

Légende des cibles : **SHV** (Saines habitudes de vie), **F** (famille),
A (aîné), **I** (intergénérationnel)

AXE D'INTERVENTION : LA COMMUNICATION

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Accompagner le club FADOQ Saint-Valère dans le cadre d'une activité qu'il organise pour présenter les outils de communication numérique de la municipalité			×	×		×	×
Restructurer le journal municipal		×	×		×	×	
Installer des panneaux numériques diffusant les communications importantes de la municipalité		×	×		×		

AXE D'INTERVENTION : ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Installer au bureau municipal un bouton automatisé pour les personnes âgées ayant un handicap			×			×	
Installer au Pavillon intergénérationnel un bouton automatisé pour les personnes âgées ayant un handicap			×			×	
Identifier les endroits où les sentiers pédestres pourraient être aménagés	×	×	×		×		
Étudier la faisabilité de l'aménagement des sentiers pédestres	×	×	×			×	
Installer un parc de jeux d'eau extérieur		×	×				×

AXE D'INTERVENTION : HABITAT ET MILIEU DE VIE

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Assurer l'accessibilité des toilettes extérieures		×	×		×	×	×
Profiter des programmes de subvention pour la mise en place de : (1) l'ajout d'un toit sur la plateforme multifonctionnelle et (2) l'ajout d'un parc pour enfants dans le secteur Croteau		×	×				×

AXE D'INTERVENTION : INCLUSION SOCIALE

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Contribuer à l'organisation des rencontres café-causerie dans le cadre d'une tournée des municipalités de la MRC d'Arthabaska			×	×	×	×	×

AXE D'INTERVENTION : LOISIRS

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Améliorer le parc municipal (espaces ombragés, balançoires, paysagement)		×	×	×			×
Bonifier l'offre d'activités et d'événements (Ex. : présentation d'activités dans le cadre de la Fête nationale du Québec)		×	×	×	×	×	×
Installer une clôture supplémentaire pour le terrain de soccer		×			×		
Contribuer à la production du portrait des loisirs offerts sur le territoire de la MRC d'Arthabaska s'adressant aux citoyens de 50 ans et plus. Cet ouvrage sera réalisé par le personnel du département de développement des communautés de la MRC d'Arthabaska.			×		×	×	

AXE D'INTERVENTION : LA SANTÉ

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Considérant l'absence d'une offre de soins de santé offerte dans la municipalité, intervenir quand l'occasion se présente auprès des autorités du secteur de la santé pour demander des services de base s'adressant aux aînés		×	×			×	
Collaborer à l'organisation d'un événement social initié par la MRC d'Arthabaska permettant aux citoyens plus âgés de rencontrer les organismes de santé et sociocommunautaires du territoire.	×		×		×	×	×
Promouvoir l'outil de recherche et le répertoire de la plateforme électronique « Ose ton truc »		×	×		×	×	×

AXE D'INTERVENTION : LA SÉCURITÉ

ACTION	CIBLE				ÉCHÉANCIER		
	SHV	F	A	I	19	20	21
Faire la promotion du service PAIR auprès des citoyens de 50 ans et plus dans le cadre de la campagne initiée par la MRC d'Arthabaska.			×		×	×	×
Réaménagement l'espace situé devant l'église et donnant accès à la route 161		×	×		×	×	×

Remerciements

Au **Secrétariat aux aînés du Ministère de la Famille** pour le soutien financier obtenu dans le cadre du renouvellement de la politique MADA;

Au **Carrefour action municipale et famille** par l'intermédiaire de Mme France Nadeau pour le soutien à la bonne marche du projet;

À **l'agent de développement des communautés** de la MRC d'Arthabaska, M. François Gardner, pour son apport régulier au déroulement des rencontres du comité responsable de la démarche;

Au **conseiller municipal**, M. Éric Morissette, pour sa grande implication à l'ensemble du projet d'adoption de nouvelles politiques sociales;

À **Mmes Sylvie Tremblay, Guylaine St-Hilaire et Maxim Normand**, ainsi qu'à **MM. Gaston Vigneault et Noël Bélanger** pour leur participation active aux séances de travail du comité responsable de la démarche;

À **Mmes Myriam Gosselin et Geneviève Payette**, coordonnatrices en sports et vie communautaire, pour leur dévouement tout au long de la démarche;

Aux **citoyens et citoyennes** qui ont répondu au questionnaire réalisé en septembre 2018;

Aux **résidents et résidentes** qui ont participé aux discussions lors de la consultation publique en octobre 2018;

Aux **élus**, membres du conseil municipal, qui ont accepté le plan d'action soumis par le comité et pour la volonté exprimée à rendre la Municipalité de Saint-Valère plus attrayante auprès de la population de tous les groupes d'âge;

À **M. Benoit Jean** pour plusieurs photos insérées dans ce livret.



Bureau municipal

📍 2, rue du Parc
Saint-Valère, Québec G0P 1M0

☎ 819 353-3450

🖨 819 353-3459

@ stvalere@mvalere.qc.ca



www.mvalere.qc.ca